

AVIS N° 267 - 2024 / BRVM / DG

Bank Of Africa Côte d'Ivoire (BOA CI)

Valeur Théorique du Droit d'Attribution

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) rappelle au public et aux intervenants du marché que conformément au communiqué de la société Bank Of Africa Côte d'Ivoire relatif à l'augmentation de son capital par incorporation de réserves et de primes à raison d'une (1) action nouvelle pour une (1) action ancienne, la valeur théorique du Droit d'Attribution (DA) à la clôture de la séance de bourse du jeudi 24 octobre 2024 est de **5 150 FCFA**.

L'action BOA CI cotera **Ex-droit d'Attribution** à partir du **vendredi 25 octobre 2024** selon les modalités ci-après :

- Cours de référence : **5 150 FCFA**
- Écarts maximaux : [**4 765 FCFA ; 5 535 FCFA**]

Par conséquent, tous les ordres de bourse en attente dans le système de négociation à cette date seront annulés.

Le Droit d'Attribution sera inscrit à la cote de la BRVM à partir du **mardi 29 octobre 2024**, sous le symbole **BOAC.DA1**, avec un cours de référence de **5 150 FCFA**.

La période de négociation du DA s'étendra du **mardi 29 octobre** au **mardi 12 novembre 2024**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 24 octobre 2024

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des
Finances, de l'Administration et des
Ressources Humaines,
Chargé de l'Intérim

Maxime DESSOU



AK X KEG